



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

AVIS AU PUBLIC

Projet de création d'un entrepôt logistique, de locaux techniques et de bureaux
ZAC Grand sud logistique

Enquête Publique Unique

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

En application du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, une enquête publique unique est ouverte sur les communes de Labastide-Saint-Pierre et Montbartier, relative aux dossiers présentés par la société Denjean Logistique Occitanie, dont le siège social se situe 38-39 avenue de Larrieu prolongée 31047 TOULOUSE CEDEX, relatifs à une demande d'autorisation d'exploiter, au titre des installations classées, un entrepôt logistique et aux demandes de permis de construire correspondants sur la ZAC Grand Sud Logistique, communes de Labastide-Saint-Pierre et de Montbartier.

L'enquête publique, aura lieu du lundi 3 septembre au mercredi 3 octobre 2018 inclus

Les dossiers d'enquête, comportant notamment la demande avec l'exposé du projet, les plans s'y rapportant, une étude d'impact et l'avis émis au titre de l'autorité environnementale, resteront déposés dans les mairies de Labastide-Saint-Pierre et Montbartier où le public pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, aux heures habituelles d'ouverture au public ainsi qu'aux jours et heures de présence du commissaire enquêteur.

Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, aux mairies de Labastide-Saint-Pierre ou Montbartier, sièges de l'enquête.

Le public pourra, par ailleurs, dans les mêmes délais, consulter le dossier d'enquête sur le site Internet de la préfecture de Tarn-et-Garonne : <http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/installations-classées-pour-la-protection-de-l-environnement-ICPE> et y adresser ses observations en utilisant le bouton « réagir à cet article ».

M. Luis GONZALEZ a été en qualité de commissaire-enquêteur le 22 juin 2018 par le président du tribunal administratif de Toulouse.

Il siègera à la mairie de Montbartier, de 14h à 17h : les lundis 3 et 17 septembre 2018 et le mercredi 3 octobre 2018 ; à la mairie de Labastide-Saint-Pierre, de 13h30 à 16h30 : les lundis 10 et 24 septembre 2018.

A la clôture de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la préfecture (BEE) ainsi que dans les mairies de Labastide-Saint-Pierre et Montbartier ou sur le site Internet de la préfecture.

Les décisions d'octroi ou de refus des demandes de permis de construire seront prises par arrêtés des maires concernés et la décision d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique, assortie du respect de prescriptions, ou celle de refus sera prise par arrêté du préfet de Tarn-et-Garonne.